

# CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR CUVETTES ET

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2
	Réactivité		0	
Danger spécifique			Risques d'incendie	2
Vêtement de protection			Réactivité	0
		Apparence Bleu. Liquide Voir la Section 9. ATTENTION: COMBUSTIBLE Pourrait causer des irritations dans les yeux y la peau.		

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>CREW NA II PAU NETTOYANT NON ACIDE POUR CUVETTES ET</b>	Code	4567
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant.	PMS#	
FTSS#	114567001	Date de validation	1/17/2005
Siège social aux É.U.  JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiverse.com	<b>Siège social au Canada</b>  JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	1/17/2005
		Remplace	Aucune validation antérieure
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	0.105	Non disponible.	Non disponible.
Chlorures de n-alkyl diméthyl éthyl benzyl ammonium	68956-79-6	0.105	Non disponible.	Non disponible.
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5	TWA: 120 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 97 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	ORALE (DL50): Aiguë: 3000 mg/kg [Mâle. Rat]. 506 mg/kg [Mâle. Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 406 mg/kg [Mâle. Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heures [Femelle. Rat]. 486 ppm 4 heures [Mâle. Rat].
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 5540 à 9740 mg/kg [Rat].

### Section 3. Identification des risques

<b>Voies d'absorption</b>	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Effets aigus potentiels sur la santé</b>	
<b>Yeux</b>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<b>Peau</b>	Peut être modérément irritant pour la peau.
<b>Inhalation</b>	Inconnu.
<b>Ingestion</b>	Inconnu.
<b>Conditions médicales aggravées par une surexposition:</b>	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
<b>Voir Information toxicologique (section 11)</b>	

### Section 4. Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
<b>Ingestion</b>	Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait. Consulter un médecin.
<b>Notes au physicien</b>	Sans objet.

### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Inflammabilité du produit</b>	N'est pas considéré comme inflammable.
<b>Points d'éclair</b>	CREUSET FERMÉ: 86°C (186.8°F).
<b>Produits de la combustion</b>	Inconnu.
<b>Appareils et méthodes de lutte contre les incendies</b>	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique.
<b>Vêtements de protection (feu)</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Special Remarks on Fire and Explosion Hazards</b>	Aucune.

### Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

<b>Précautions personnelles</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination.

### Section 7. Manipulation et entreposage

<b>Manutention</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

**Contrôles d'ingénierie** Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

**Protection personnelle**

**Yeux** Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

**Mains** Gants de caoutchouc

**Respiratoire** Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Pieds** Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Corps** Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

**État physique et apparence** Liquide

**Odeur** Citrique.

**Couleur** Bleu.

**pH** 11.8 à 12.8 [Basique.]

**Gravité Spécifique** 1

**Point d'ébullition/condensation** 100°C (212°F)

**Point de fusion/congélation** 0°C (32°F)

**Solubilité dans l'eau** Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

**Stabilité du produit et réactivité** Le produit est stable.

**Conditions d'instabilité** Inconnu.

**Incompatibilité avec différentes matières** Ne pas mêler avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.

**Produits de décomposition dangereux** Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.

**Polymérisation Dangereuse** Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

**Toxicité aiguë** ORALE (DL50) Supérieure à 5000 mg/kg (rat).  
 CUTANÉE (DL50) Supérieure à 2000 mg/kg (lapin).

**Effets d'une exposition chronique** Inconnu.

**Autres effets toxiques** Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

**Information sur les déchets** LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

**Classification pour le DOT**

**DOT Nom d'envoi** Sans objet.  
**UN/NA** Sans objet.  
**Groupe de Conditionnement** Sans objet.  
**DOT Special Considerations** Sans objet.

**TDG Classification**

**TDG Nom d'envoi** Sans objet.  
**PIN/NIP** Sans objet.  
**Groupe de Conditionnement** Sans objet.  
**TDG Special Considerations** Sans objet.

**Section 15. Information réglementaire**

**Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.**

**Réglementation des É.-U.**

**Federal** SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle  
CERCLA : Substances dangereuses: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol

**état** New Jersey - Liste des déversements: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol  
New Jersey: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol  
Massachussets - Liste des déversements: 2-Butoxyéthanol  
Massachussets RTK: 2-Butoxyéthanol  
Pennsylvanie RTK: Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle, 2-Butoxyéthanol

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Numéro d'enregistrement de EPA: 8155-5-70627 formerly 8155-5-4822

**Règlements canadiens**

**NPRI canadien** Sans objet.  
**SIMDUT Classification** Sans objet.  
**Symbole du SIMDUT**  
**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**Inventaire des Produits Chimiques** Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 2.1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*